

GUIDE

POUR LES FAMILLES IMMIGRANTES
NOUVELLEMENT ARRIVÉES

NIVEAU
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE



Centre
de services scolaire
de Sorel-Tracy

Québec 

Table des matières

| | |
|--|----|
| Introduction | 3 |
| Le système de l'éducation au Québec | 4 |
| La mission de l'école québécoise | 4 |
| Le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy | 5 |
| Les valeurs de l'école québécoise | 6 |
| Le personnel scolaire | 7 |
| Le personnel scolaire (suite) | 8 |
| Transport | 9 |
| Autorisations parentales | 10 |
| Frais scolaires et matériel scolaire | 11 |
| Horaire des cours | 11 |
| Calendrier scolaire | 12 |
| Mozaïk portail parents | 14 |
| Communication avec les enseignants | 14 |
| Absences et retards | 14 |
| Disciplines | 15 |
| <i>L'enseignement au préscolaire</i> | 15 |
| <i>L'enseignement au primaire</i> | 15 |
| Le bulletin | 19 |
| | 20 |
| | 20 |
| Implication des parents | 22 |
| Références | 23 |

Introduction

Ce guide a été conçu pour les parents d'élèves immigrants nouvellement arrivés au Québec. Le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy a créé ce guide d'accueil pour vous aider entre autres à comprendre le fonctionnement de l'école québécoise.

L'intégration des nouveaux élèves est une préoccupation pour chacune des écoles du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy. Notre organisation favorise l'intégration directement en salle de classe régulière, avec un soutien linguistique pour amener l'élève à être le plus rapidement à niveau, afin de suivre le programme des élèves de son groupe d'âge.

Le système de l'éducation au Québec

Le système d'éducation se compose de plusieurs niveaux : l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, les études collégiales, les études universitaires et la formation postdoctorale.

Au Québec, l'État de même que l'[école publique](#) sont neutres en matière de religion.

Il existe également des écoles gouvernementales et un réseau d'établissements privés autorisés par le gouvernement du Québec qui offrent des programmes d'études reconnus.

Pour en savoir plus, vous pouvez visiter le site web du [ministère de l'Éducation](#).

Vous pouvez également consulter la [Loi sur l'instruction publique](#), loi qui stipule, entre autres, qu'il y a obligation de fréquentation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans.

La mission de l'école québécoise

La mission de l'école québécoise s'articule autour de trois axes : instruire, socialiser et qualifier.

Instruire

pour permettre à l'élève d'acquérir des connaissances, des habiletés et des attitudes nécessaires pour comprendre le monde, trouver sa place et continuer à apprendre tout au long de sa vie.

Socialiser

pour apprendre à vivre ensemble dans le respect et la tolérance. L'école enseigne ainsi les normes qui régissent la société et les valeurs fondamentales sur lesquelles s'appuie la collectivité.

Qualifier

pour obtenir une certification qui favorisera l'insertion professionnelle après les études. L'école doit pouvoir offrir différents cheminements scolaires qui prennent en compte les champs d'intérêt et les aptitudes de l'élève.

Le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy

À propos du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy

Créée en 1998 de la fusion des commissions scolaires de Sorel et de Tracy, le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy dispense des services éducatifs francophones à une clientèle jeune et adulte sur le territoire de la MRC de Pierre-de-Saurel, située en bordure du fleuve Saint-Laurent, des rivières Richelieu et Yamaska. Cette vaste plaine de la région de la Montérégie-Est regroupe douze municipalités, en milieux rural et urbain. En 2021, elle compte plus de 51 800 habitants et elle s'étend sur plus de 595 km.

Notre mission

Le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy a pour mission d'organiser les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. Il a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.



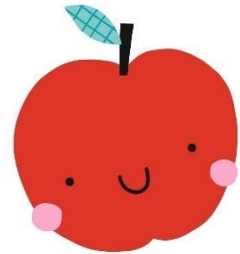
Pour en savoir plus, vous pouvez visiter le site web du [Centre de services scolaires de Sorel-Tracy](#).

Vous pouvez également consulter son [Plan d'engagement vers la réussite 2023-2024](#).

Les valeurs de l'école québécoise

Un certain nombre de valeurs importantes véhiculées par la société québécoise le sont également dans le milieu scolaire. De plus, chaque école possède un projet éducatif qui reflète les valeurs qu'elle encourage.

Le Québec se définit comme une société francophone, inclusive, démocratique et pluraliste qui permet à chaque citoyen de s'exprimer dans le respect des valeurs démocratiques. À l'école, on apprend à devenir un bon citoyen. Aussi, elle encourage la participation des élèves et de leurs parents à la vie scolaire et communautaire.



L'autonomie, la prise de parole et la coopération sont des valeurs importantes à l'école. Ce sont aussi des valeurs qui sont très utiles sur le marché du travail.

Le principe d'égalité entre les femmes et les hommes est inscrit dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et est respecté dans les établissements scolaires.

Le respect est une valeur importante et universelle qui s'exprime à travers différents comportements :

- la politesse;
- le respect des consignes données par l'enseignant;
- le respect des autres élèves.



Le personnel scolaire

Directeur

- Assure la qualité des services éducatifs afin de favoriser la réussite des élèves.
- Favorise la concertation entre les parents, les élèves et le personnel.

Secrétaire

- Accueille les personnes qui entrent dans l'école.
- Donne des informations sur le fonctionnement de l'école, son personnel et les différents services offerts.

Enseignant

- Accompagne les élèves dans leurs apprentissages par un enseignement de qualité.
- Répond à vos questions concernant le cheminement de votre enfant.

Enseignants spécialistes

- Dispensent les cours de musique, d'éducation physique et d'anglais.

Enseignant en francisation

- Soutient les élèves allophones dans leur apprentissage du français.

Psychoéducateur

- Intervient auprès des élèves vivant des difficultés d'adaptation et de comportements.
- Évalue différentes problématiques et propose des solutions propres aux besoins de chacun à qui il vient en aide.

Orthopédagogue

- Soutient les élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage ou qui apprennent différemment.
- Aide les élèves à surmonter leurs difficultés académiques.



Le personnel scolaire (suite)

Orthophoniste scolaire

- Offre des services de prévention, de dépistage, d'évaluation, d'aide et d'accompagnement aux élèves présentant des problèmes de communication au niveau de la parole, du langage oral et écrit ainsi que de toutes les formes de communication non verbale.
- Soutient l'élève présentant des difficultés langagières notamment dans le développement de ses compétences, de ses apprentissages scolaires et de sa socialisation en vue de sa réussite scolaire.

Technicien en éducation spécialisée

- Facilite l'intégration sociale et l'adaptation des élèves qui présentent des troubles d'adaptation, de comportement ou d'apprentissage.

Responsable et éducateur en service de garde

- Assure la surveillance et la sécurité des élèves avant le début des cours, sur l'heure du dîner et à la fin des classes.
- Offre différentes activités d'animation lors des journées pédagogiques.

Surveillant du dîner

- Accompagne et surveille les élèves à l'heure du dîner et veille à leur sécurité.

Concierge

- S'occupe de l'entretien de l'école.

Transport

Règle générale, l'élève ayant droit au transport scolaire est celui pour qui la distance entre sa résidence et l'école se définit comme suit :

[L'Info-autobus](#) vous permet de savoir si votre enfant est admissible au transport scolaire et de connaître l'information détaillée relative à son transport :

- Parcours d'autobus
- Heures
- Lieux d'embarquement et de débarquement

Il est conseillé d'arriver à l'arrêt **10 minutes avant l'heure prévue** du passage de l'autobus. Selon l'âge de votre enfant, il peut être indiqué de l'accompagner à l'arrêt d'autobus.



Autorisations parentales

Dans les écoles du Québec, des sorties éducatives sont organisées au cours de l'année scolaire. Les parents doivent toujours autoriser ces sorties. Des frais peuvent être demandés pour certaines d'entre elles.

Les sorties éducatives

Ces sorties ont généralement lieu à l'intérieur des heures de classe et ne modifient en rien l'heure d'arrivée et de départ des élèves. La liste et les dates des sorties sont inscrites sur la feuille d'autorisation que les parents doivent signer et retourner à l'école.

Les sorties dans le milieu

L'élève aura l'occasion de participer à un certain nombre de sorties aux environs de l'école qui ne nécessitent pas de transport (parc, centre de loisirs). Ces sorties ont lieu à l'intérieur des heures de classe et ne modifient en rien l'heure d'arrivée et de départ des élèves.

Autorisation de photographies

Au courant de l'année, les enseignants prennent des photos des élèves dans diverses activités. Les parents doivent donner leur autorisation pour que les photos apparaissent :

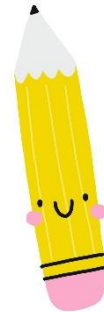


- sur le site web de l'école;
- dans le cadre d'un projet particulier;
- ...

Frais scolaires et matériel scolaire

Au Québec, les enfants ont le droit à l’instruction publique gratuite. L’éducation est gratuite jusqu’au cégep, mais le matériel scolaire et l’accès à certains services ne le sont pas. Il faut donc prévoir un budget à cet effet.

- L’école fournira une liste de matériel à acheter. Ces listes sont d’ailleurs disponibles sur le site web du [Centre de services scolaire](#). (Il suffit de sélectionner l’école que votre enfant fréquente.) Il est important que l’élève ait toujours son matériel en bon état, et ce, chaque jour.
- Un compte scolaire est facturé par l’établissement scolaire pour l’achat de cahiers d’exercices et de matériel complémentaire que votre enfant utilisera au cours de l’année scolaire.



Les familles qui vivent avec des difficultés financières peuvent s’adresser à la direction ou à des organismes communautaires de la région.

Des manuels scolaires et des livres de bibliothèque sont prêtés aux élèves pour les aider dans leurs apprentissages. Comme ces livres appartiennent à l’école, ils doivent rester propres et remis en bon état.

Horaire des cours

Les élèves ont des cours du lundi au vendredi et ont un horaire sur un cycle de 9 jours. Un jour d’école compte trois périodes le matin et deux périodes l’après-midi. Les périodes sont d’une durée de 60 minutes.

Il est très important que votre enfant soit en classe à l’heure prévue.

Calendrier scolaire

L'année scolaire débute habituellement à la fin d'août et se termine à la fin de juin, ce qui fait un total de 180 jours de classe.

Les congés

Plusieurs congés s'échelonnent durant l'année :

- deux semaines autour du 25 décembre et du 1er janvier;
- une « semaine de relâche » en début du mois de mars;
- cinq congés fériés.

AVRIL 2024

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----|
| | 1 ¹ | 2 ³ | 3 ⁴ | 4 ⁵ | 5 ⁶ | 6 |
| 7 | 8 ⁷ | 9 ⁸ | 10 ⁹ | 11 ¹ | 12 ² | 13 |
| 14 | 15 ³ | 16 ⁴ | 17 ⁵ | 18 ⁶ | 19 ² | 20 |
| 21 | 22 ⁷ | 23 ⁸ | 24 ⁹ | 25 ¹ | 26 ² | 27 |
| 28 | 29 ² | 30 ³ | | | | |

Sur le calendrier scolaire, les congés sont encerclés.

Les journées pédagogiques

Le calendrier scolaire comprend vingt journées pédagogiques. Durant ces journées, les enseignants ont des rencontres de travail ou des séances de formation et les élèves sont en congé.

AVRIL 2024

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----|
| | 1 ¹ | 2 ³ | 3 ⁴ | 4 ⁵ | 5 ⁶ | 6 |
| 7 | 8 ⁷ | 9 ⁸ | 10 ⁹ | 11 ¹ | 12 ² | 13 |
| 14 | 15 ³ | 16 ⁴ | 17 ⁵ | 18 ⁶ | 19 ² | 20 |
| 21 | 22 ⁷ | 23 ⁸ | 24 ⁹ | 25 ¹ | 26 ² | 27 |
| 28 | 29 ² | 30 ³ | | | | |

Sur le calendrier scolaire, les journées pédagogiques sont encadrées par un carré noir.

Fermeture des établissements scolaires

Pour différentes raisons, les établissements scolaires peuvent fermer : tempêtes, verglas, situations exceptionnelles (panne d'électricité, bris de chauffage, etc.).

Si tel est le cas, un bandeau d'alerte est affiché au haut de la page d'accueil de notre [site Web](#) annonçant la fermeture des établissements. Le message est aussi publié sur notre page [Facebook](#).

L'information est également relayée par différents médias, notamment:


- CJSO radio
- Sur le site de Radio-Canada
- À l'émission *Salut Bonjour!* de TVA

Les journées pédagogiques conditionnelles

Par exemple, si les établissements scolaires ferment une journée à cause d'une tempête de neige, cette journée sera reprise lors d'une journée pédagogique conditionnelle.

AVRIL 2024

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----|
| | 1 ¹ | 2 ³ | 3 ⁴ | 4 ⁵ | 5 ⁶ | 6 |
| 7 | 8 ⁷ | 9 ⁸ | 10 ⁹ | 11 ¹ | 12 ² | 13 |
| 14 | 15 ³ | 16 ⁴ | 17 ⁵ | 18 ⁶ | 19 | 20 |
| 21 | 22 ⁷ | 23 | | | 26 | 27 |
| 28 | 29 ² | 30 ³ | | | | |



Sur le calendrier scolaire, les journées pédagogiques conditionnelles sont encadrées par un carré gris.

Mozaïk portail parents

Le bulletin de votre enfant sera disponible sur le site Internet [Mozaïk portail parents](#). Vous pouvez consulter le [Guide Mozaïk portail parents](#) qui vous présentera, entre autres, la procédure à suivre pour créer votre compte et pour compléter les informations de sécurité.

Vous pourrez trouver sur le site Internet les dates d'examens et les résultats scolaires de votre enfant.

Communication avec les enseignants

La communication avec les enseignants se fait principalement par courriel, courriel qui se retrouve sur [Mozaïk portail parents](#).

Absences et retards

Lorsque votre enfant est absent ou en retard, vous pouvez signaler son absence en communiquant par téléphone avec le secrétariat de l'école.

Disciplines

L'enseignement au préscolaire

Le mandat de l'éducation préscolaire est de :

- Faire de la maternelle un lieu de passage qui donne le goût de l'école;
- Favoriser le développement global de l'enfant en le motivant à exploiter l'ensemble de ses potentialités;
- Constituer les bases de la scolarisation, notamment sur le plan social et cognitif qui l'inciteront à continuer à apprendre tout au long de sa vie.

L'enseignement au primaire

Français

Tout le long de son primaire, l'élève se familiarise avec la lecture, l'écriture et la communication orale. Les activités vécues en classe l'amènent à prendre conscience de l'importance de la langue comme outil d'expression, de création, de communication et d'apprentissage. Au cœur de cet apprentissage, les livres occupent une place de choix. Il est donc important d'avoir des livres à la maison. Il est possible d'emprunter gratuitement des livres à la bibliothèque du quartier.



Mathématique

La mathématique permet l'acquisition de méthode de travail en arithmétique, en géométrie et en mesure. Il permet aussi de travailler la résolution de problèmes. Tous ces apprentissages se font en manipulant du matériel mathématique diversifié. Il permet à l'élève de s'approprier un langage mathématique.



Culture et citoyenneté québécoise

Le programme Culture et citoyenneté québécoise a pour objet l'observation et l'étude des réalités culturelles. Le programme s'appuie sur deux disciplines de référence, soit la sociologie et l'éthique. Au fil de son parcours scolaire, l'élève enrichit sa compréhension des réalités culturelles comme les rituels du quotidien, la civilité, les cycles de la vie, les fonctions du numériques, les mouvements environnementaux et divers éléments liés à la sexualité humaine (ces éléments respectent l'âge et le développement psychosexuel des élèves).



Par l'apprentissage du dialogue et de la pensée critique, le programme permet à l'élève :

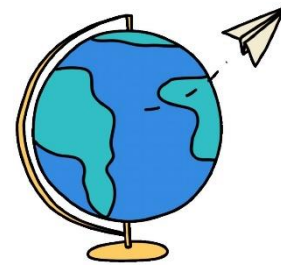
- d'observer des réalités culturelles en se posant des questions et en comparant des observations;
- d'identifier et de comparer des points de vue
- de comprendre les émotions ainsi que les réactions et les déclencheurs pouvant y être associés;
- d'élaborer des réponses et de les comparer.

Univers social (à partir de la 3^e année)

Les disciplines rattachées au domaine de l'univers social sont :

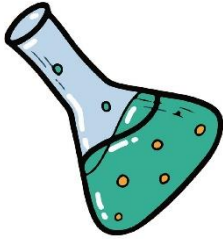
- la géographie;
- l'histoire;
- l'éducation à la citoyenneté.

La géographie et l'histoire favorisent l'ouverture sur le monde. Elles orientent le regard de l'élève sur les relations qui s'établissent tant à l'intérieur des sociétés qu'entre celles-ci et leur territoire. L'éducation à la citoyenneté s'intègre aux apprentissages de la géographie et de l'histoire.



Sciences et technologies (à partir de la 3^e année)

L'apprentissage de la science et de la technologie est essentiel pour comprendre le monde dans lequel nous vivons et pour s'y adapter. La science recherche les relations qui



permettent de faire des prédictions et de déterminer les causes de phénomènes naturels. De son côté, la technologie applique les découvertes de la science à travers l'observation, la manipulation, le questionnement ou les modes de raisonnement logique tels que la classification et la sériation.

Arts

La formation en arts plastiques développe le potentiel créateur de l'élève. L'apprentissage des arts plastiques amène l'élève à vivre des expériences multiples sur le plan affectif, cognitif, psychomoteur, social et esthétique.



L'enseignement des spécialités

Anglais

Par l'apprentissage d'une langue seconde, l'élève s'ouvre sur le monde et est ainsi amené à apprécier la richesse de l'apprentissage des langues.



Musique



La formation musicale, dans une perspective d'évolution, continue tout le long du primaire. Elle développe le sens auditif de l'élève, son potentiel créateur au regard du monde sonore et ses habiletés à s'exprimer et à communiquer par la musique.

Éducation physique

L'élève construit ses savoirs à partir d'un large éventail d'activités coopératives, individuelles, expressives, collectives, de plein air, de conditionnement physique, etc. Il sera sensibilisé aux habitudes de vie saines et sur les bienfaits de l'activité physique.



La francisation

En fonction des résultats obtenus lors de l'évaluation langagière, le centre de services scolaire détermine le niveau de service offert pour le soutien à l'apprentissage du français pour les élèves allophones. Ceci leur permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour interagir en français et s'intégrer à l'école et à la société québécoises.



*Le service de soutien par un enseignant de francisation est offert aux élèves à partir de la 2^e année.

Le bulletin

Tout au long de l'année scolaire, votre enfant sera évalué de différentes façons, ce qui vous permettra de suivre la progression de ses apprentissages.

Une première communication officielle sur son cheminement vous parviendra au plus tard le 15 octobre.

Un bulletin scolaire de l'élève est émis à la fin de chaque étape scolaire. On y retrouve les résultats scolaires des disciplines enseignées.

- 1er bulletin: au plus tard le 20 novembre;
- 2e bulletin: au plus tard le 15 mars;
- 3^e bulletin : au plus tard le 10 juillet.

À la remise du premier bulletin, l'école organise une rencontre qui permet aux parents d'échanger avec les enseignants sur les réussites et les difficultés de leur enfant. Lors des rencontres, il est possible de vous faire accompagner par une personne de votre entourage ou d'un organisme communautaire pour qu'elle serve d'interprète.

Il est important de savoir qu'en dehors de ces rencontres, il est possible d'obtenir un rendez-vous avec l'enseignant pour discuter, et ce, tout au long de l'année.

Si votre enfant connaît peu ou pas le français (à l'oral, en lecture ou en écriture), il sera intégré dans un groupe avec des élèves de son âge et il recevra des services de soutien à l'apprentissage du français par le service de francisation du centre de services scolaire. Le Ministère de l'Éducation du Québec a bâti un programme appelé « Intégration linguistique scolaire et sociale » qui permettra à votre enfant d'apprendre le français.

Si le manque de connaissances de la langue française ne permet pas d'évaluer objectivement les compétences visées par les différents programmes disciplinaires, votre enfant sera en bulletin ILSS pour certaines disciplines. Il aura donc le temps d'acquérir un certain niveau de maîtrise qui lui permettra de mieux démontrer ses compétences ultérieurement. Lorsque son niveau d'acquisition de la langue le permettra, il poursuivra avec un bulletin régulier qui lui permettra d'accumuler ses unités pour l'obtention de son diplôme d'études secondaires. Plus de détails vous seront fournis, en cours d'année, par l'enseignant de votre enfant.

Voici un exemple de bulletin ILSS (Intégration linguistique scolaire et sociale)

Les résultats indiqués sont A, B, C ou D.

| BULLETIN SCOLAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE Année scolaire 20__ - 20__ | | Centre de services scolaire de Sorel-Tracy Québec | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|---|---------|----------|----------|---|--|----------|--|--|--------|---|---|---|---|---|---|-----------------|--|--|--|--|--|--|-----------------|--|--|--|--|--|--|
| 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Nom de l'école : Code d'organisme : Directrice ou directeur de l'école : Signature : | Adresse : Télécopieur (code rég. et n°): Télécopieur (code rég. et n°): | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Nom de l'élève : Code permanent : Date de naissance : Âge au 30 septembre : Cycle d'apprentissage : Classe : __ année | Destinataire(s) du bulletin (Cocher) : Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tutrice, tuteur <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Nom : Adresse : Téléphone, rés. (code rég. et n°): Téléphone, trav. (code rég. et n°): Autre n° : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Assiduité | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Étape de communication : Début : Fin : | | <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="3">__ année</th> <th colspan="3">__ année</th> </tr> <tr> <th>Étapes</th> <th>1</th> <th>2</th> <th>3</th> <th>1</th> <th>2</th> <th>3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Jours d'absence</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Jours de classe</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> | | | __ année | | | __ année | | | Étapes | 1 | 2 | 3 | 1 | 2 | 3 | Jours d'absence | | | | | | | Jours de classe | | | | | | |
| | __ année | | | __ année | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Étapes | 1 | 2 | 3 | 1 | 2 | 3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Jours d'absence | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Jours de classe | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2. RÉSULTATS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mathématique, intégration et francisation | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Enseignant(e) : | | Étape 1 | Étape 2 | Étape 3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Résoudre une situation-problème | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Utiliser un raisonnement mathématique | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Légende : A L'élève dépasse les exigences qui lui sont fixées. C L'élève satisfait minimalement aux exigences qui lui sont fixées. B L'élève satisfait clairement aux exigences qui lui sont fixées. D L'élève ne satisfait pas aux exigences qui lui sont fixées. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Commentaires : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| L'élève est arrivée en classe le 24 octobre 2023. Elle est allophone et ne reçoit aucune aide ni francisation. Il m'est impossible de l'évaluer. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Voici un exemple de bulletin régulier de l'enseignement primaire

Les résultats sont indiqués en pourcentage. La note de passage est de 60%.

| BULLETIN SCOLAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE | | Centre de services scolaire de Sorel-Tracy | | | | | |
|--|---|--|---|---|---|---|---|
| Année scolaire 20__ - 20__ | | Québec | | | | | |
| 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX | | | | | | | |
| Nom de l'école : | Adresse : | | | | | | |
| Code d'organisme : | Télécopieur (code rég. et n°) : | | | | | | |
| Directrice ou directeur de l'école : | Télécopieur (code rég. et n°) : | | | | | | |
| Signature : | Destinataire(s) du bulletin (Cocher) : | | | | | | |
| Nom de l'élève : | Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tutrice, tuteur <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> | | | | | | |
| Code permanent : | Nom : | | | | | | |
| Date de naissance : | Adresse : | | | | | | |
| Âge au 30 septembre : | Téléphone, rés. (code rég. et n°) : | | | | | | |
| Cycle d'apprentissage : | Téléphone, trav. (code rég. et n°) : | | | | | | |
| Classe : __ année | Autre n° : | | | | | | |
| Assiduité | | | | | | | |
| __ année | | | | | | | |
| __ année | | | | | | | |
| Étape de communication : | Étapes | 1 | 2 | 3 | 1 | 2 | 3 |
| Début : | Jours d'absence | | | | | | |
| Fin : | Jours de classe | | | | | | |

2. RÉSULTATS

| Français, langue d'enseignement | 1er cycle | | | | | | | |
|---------------------------------------|----------------|---------|---------|----------------|----------------|---------|---------|----------------|
| | Première année | | | | Deuxième année | | | |
| | Étape 1 | Étape 2 | Étape 3 | Résultat final | Étape 1 | Étape 2 | Étape 3 | Résultat final |
| Enseignant(e) : Marie-Claude Péloquin | | | | | | | | |
| Lire | 100 | | | | | | | |
| Écrire | | | | | | | | |
| Communiquer oralement | 85 | | | | | | | |
| Résultat disciplinaire | 96 | | | | | | | |
| Moyenne du groupe | 90 | | | | | | | |
| Commentaires : | | | | | | | | |

| Anglais, langue seconde | 1er cycle | | | | | | | |
|----------------------------------|----------------|---------|---------|----------------|----------------|---------|---------|----------------|
| | Première année | | | | Deuxième année | | | |
| | Étape 1 | Étape 2 | Étape 3 | Résultat final | Étape 1 | Étape 2 | Étape 3 | Résultat final |
| Enseignant(e) : Mélanie Lagacé | | | | | | | | |
| Comprendre des textes entendus | 82 | | | | | | | |
| Communiquer oralement en anglais | | | | | | | | |
| Résultat disciplinaire | 82 | | | | | | | |
| Moyenne du groupe | 81 | | | | | | | |
| Commentaires : | | | | | | | | |

Implication des parents

Conseil d'établissement (CÉ)

Le conseil d'établissement est un comité où toutes les décisions importantes concernant l'école et les élèves sont prises. Le CÉ est composé de représentants élus par l'assemblée des parents de l'école, de membres de la communauté, d'enseignants et autres membres du personnel de l'école. Le CÉ adopte notamment le projet éducatif de l'école ainsi que son budget annuel et approuve une foule de propositions déterminantes dans la conduite des activités de l'école.

Comité de parents du Centre de services scolaire

Le comité, composé de parents, a le rôle de promouvoir la participation parentale en éducation, à tous les niveaux, et de donner son avis sur divers sujets qui concernent le fonctionnement du centre de services scolaire. Le CP agit aussi à titre de porte-parole des parents auprès du centre de services scolaire. Il est formé d'un représentant des parents de chaque école et d'un représentant des parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Références

Ministère de l'éducation du Québec

www.education.gouv.qc.ca

www.quebec.ca/education/etudier-quebec/systeme-education

Loi sur l'instruction publique

www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/i-13.3

Centre de services scolaire de Sorel-Tracy

www.cssst.gouv.qc.ca

Mozaïk Portail Parents

www.portailparents.ca/accueil/fr/

Fédération du personnel de soutien scolaire (CSQ)

[Technicienne ou technicien de travail social | FPSS-CSQ – Fédération du personnel de soutien scolaire \(CSQ\) \(lacsq.org\)](http://Technicienne%20ou%20technicien%20de%20travail%20social%20-%20F%C3%A9d%C3%A9ration%20du%20personnel%20de%20soutien%20scolaire%20(CSQ)%20(lacsq.org))

Centre de services scolaire de la Capitale

Guide pour l'accueil des familles immigrantes nouvellement arrivées

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

[2023-09-07_CSDGS-Guide-accueil-nouveaux-arrivants-primaire_VF.pdf \(gouv.qc.ca\)](http://2023-09-07_CSDGS-Guide-accueil-nouveaux-arrivants-primaire_VF.pdf)